



Traité Pessa'him

Michna 1 - Chapitre 5

ה, א תמיד נשחט בשמונה ומחצה, וקרב בתשע ומחצה; ערב
פסחים נשחט בשבע ומחצה, וקרב בשמונה ומחצה,
בין בחול בין בשבת. חל
ערב פסחים להיות ערב שבת--נשחט בשש ומחצה, וקרב בשבע
ומחצה; והפסח אחריו.

L'offrande quotidienne est immolée à la 8ème heure et demie de la journée et est offerte à la 9ème heure et demie. La veille de Pessah, elle est immolée à la 7ème heure et demie et est offerte sur l'autel à la 8ème heure et demie que ce soit un jour de semaine ou le Shabbat. Quand la veille de Pessah tombe la veille de Shabbat, elle est immolée à la 6ème heure et demie et est offerte sur l'autel à la 7ème heure et demie. L'offrande de Pessah a lieu après.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions